

**Sujet :** [INTERNET] ferme eolienne de POULIGNY SAINT PIERRE

**De :** "SARL DESBRAIS PANEL" <menuiserie.desbrais-panel@orange.fr>

**Date :** 02/12/2018 20:40

**Pour :** <pref-be-ep-eolienpoulnystpierre@indre.gouv.fr>

Bonsoir

Veillez trouver ci-joint notre contribution à l'enquête publique relative à la ferme éolienne de POULIGNY SAIN PIERRE

Cordialement

Anne et Jean PANEL



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

— Pièces jointes : —

LETTRE AU COMMISSAIRE ENQUETEUR de POULIGNY SAINT PIERRE.pdf

30 octets

La Villefranche  
36170 VIGOUX  
[Jean.panel17@gmail.com](mailto:Jean.panel17@gmail.com)  
06 22 24 87 00

**Lettre ouverte**

**A Monsieur François HERMIER**

Président de la commission d'enquête publique  
relative à la SAS Ferme éolienne de Pouligny-  
Saint-Pierre

Monsieur le président

Nous vous adressons cette lettre pour vous faire part de nos vives inquiétudes relatives au projet d'un parc éolien industriel sur la commune de Pouligny-Saint-Pierre.

Electeur sur la commune de Vigoux (36170), nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte les raisons pour lesquelles nous nous opposons à ce projet.

En effet, nous sommes sur le point de créer une société commerciale destinée à exploiter un domaine immobilier au lieu-dit « La Villefranche » sur la commune de Vigoux. Ce projet, à connotation « tourisme vert » s'inscrit dans un territoire marqué par son bocage remarquable, ses villages authentiques tels que Saint-Benoit du Sault, **le parc naturel de la Brenne**, riche de sa biodiversité et la Vallée de la Creuse, vallée structurante du Sud de l'Indre.

Cet espace naturel, propice au développement de notre projet, sera fortement bouleversé par la multiplication des projets éoliens en cours d'instruction dans le nord Creuse, Est Vienne, Nord Haute-Vienne et Sud Indre (dont celui de la Ferme éolienne de Pouligny-Saint-Pierre)

**Le mitage de cette région frontalière par de très nombreux parcs éoliens est de nature à tuer le tourisme vert et toute l'économie qui en découle.**

Notre future société, dont la première tranche est envisagée en 2019 en partenariat avec les gîtes de France, serait porteuse de retombées locales dans la mesure où nous aurons besoin de solliciter les commerces locaux pour les approvisionnements, de personnel d'entretien pour la gestion des espaces verts et travaux ménagers ; et cela sans compter les retombées indirectes en matière touristique que pourrait retirer toute la région.

Enfin et surtout, on assiste à **un phénomène de saturation lié à la prolifération de parcs éoliens dans la région**. Il est grand temps de stopper ce processus au risque de créer un encerclement général allant des Charente-Maritime jusque dans l'Orléanais. **L'avenir de la ruralité est en jeu !** Voulons-nous laisser aux générations futures des campagnes industrialisées qui finiront tôt ou tard en friche industrielle....

Merci de l'attention que vous accorderez à cette lettre.

Signé : Anne et Jean PANEL